

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
MERCREDI 7 JUILLET 2021
17H30**

Les membres du Comité syndical se sont réunis le 7 juillet 2021 à 17h30 à la salle Barbelouze de Golbey, sous la présidence de Monsieur Philippe CLAUDON, Président du SICOVAD.

Présents (19) : D. ANDRES, P. CHOSEROT, P. CLAUDON, D. DIRAND, C. DUFOUR, T. EURIAT, T. GAILLOT, A. GIRARDIN, D. HARPIN, A. JEANNOT, A. LABAT, E. LASSERONT, J. MANGEL, J-P. MATHIEU, D. MATHIS, D. PAGELOT, A. PAPI, H. POIRAT, J-L. THIERY.

Excusés (13) : R. ALEMANI, C. BERTRAND, D. BOLMONT, Y. CORNU, J-F. GUILLOT, F. HAAS, G. JEANDEL-JEANPIERRE, B. JOURDAIN, R. LACROIX, B. LAURENT, A. PINOT, S. REMY, P. VINCENT, F. VIRTEL.

Pouvoirs (3) :

- Francis HAAS donne pouvoir à Joël MANGEL,
- Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE donne pouvoir à Denis HARPIN,
- Rémi LACROIX donne pouvoir à Anne GIRARDIN.

Le quorum est atteint Philippe CLAUDON, ouvre la séance à 17h30.

Denis HARPIN est désigné secrétaire de séance.

1 – Approbation du compte rendu du dernier Comité

Il vous est proposé d'accepter le compte rendu de la réunion du Comité syndical du 31 mars 2021.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Attribution appel d'offres – Fourniture 3 BOM

Lors du Comité syndical du 31 mars dernier, les délégués ont approuvé la constitution d'un groupement de commandes pour l'acquisition de poids-lourds BOM sur l'année 2021. Il s'agit d'une première dans le département dans le domaine des déchets.

Pour leur permettre de bénéficier de son expertise technique et administrative mais aussi de « massifier » les commandes et d'en tirer ainsi un bénéfice économique, le SICOVAD a proposé aux collectivités du département, un achat groupé. Deux d'entre-elles ont répondu favorablement : la Communauté de communes de Mirecourt-Dompaire et la Communauté de communes de la région de Rambervillers.

Pour 2021, dans le cadre d'une bonne gestion de son parc de véhicules poids-lourds, le SICOVAD souhaite donc acquérir 2 bennes à ordures ménagères 26 tonnes. Chacune des deux Communautés de communes commande également une benne chacune. En application de la réglementation relative aux marchés publics, une consultation a été

passée selon une procédure d'appel d'offres avec l'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence pour publication au JOUE et au BOAMP, ainsi que par publicité sur le site internet du SICOVAD et sur le profil acheteur du SICOVAD : achatpublic.com.

5 sociétés ont remis une offre déclarée recevables.

Un rapport d'analyse technique et financière a été réalisé conjointement par les services des 3 collectivités et a été présenté lors de la CAO du groupement qui s'est réunie le 28 juin 2021 à 17h30. Il est proposé d'attribuer le marché selon l'avis de la CAO :

- Lot n°1 (Base + PSE1) : GRAWAY (Bourlier Montbéliard) – 290 889,92 € TTC
- Lot n°2 (Base + PSE 1) : SEMAT – 226 772 € TTC
- Lot n°3 : ce lot ne concerne pas le SICOVAD

Lors de la CAO, les deux autres membres du groupement ont tenu à faire part de leur satisfaction sur le résultat de ce premier groupement de commandes entre collectivités « déchets » : du temps gagné pour leurs techniciens, une procédure sécurisée et un gain financier d'environ 10% par rapport aux achats précédents.

Les délégués acceptent à l'unanimité la proposition.

3 – Ajout de 50 dossiers poules

Depuis quelques années, le Comité syndical a mis en place l'opération « poules », à hauteur de 100 foyers subventionnables. Pour mémoire, l'usager achète le poulailler de son choix (selon préconisations de la collectivité) ainsi que deux poules et le SICOVAD vient ensuite subventionner ces investissements à hauteur de 80 € (sur présentation d'une facture et d'un dossier complété).

Le seuil de ces 100 foyers a été atteint dès le mois de mai 2021, démontrant ainsi la pertinence du dispositif et l'engouement des habitants à s'engager pour réduire leurs déchets et (re)découvrir des pratiques alternatives.

Il est donc proposé de permettre à 50 foyers potentiels supplémentaires de bénéficier de cette subvention d'ici la fin de l'année.

Les délégués acceptent à l'unanimité cette proposition.

4 – Subvention CAS

Afin de renforcer la politique sociale en faveur des agents de la collectivité, le SICOVAD souhaite s'engager à rechercher une harmonie entre vie professionnelle et vie personnelle ou familiale.

Pour y parvenir, le SICOVAD confie au Comité d'Action Social (CAS) la réalisation pour une part de cette politique sociale et en définit les conditions de mise en œuvre par la signature d'une convention.

Le montant de la subvention allouée au Comité d'Action Sociale du SICOVAD est d'un montant supérieur à 23 000 €. De ce fait, la Trésorerie demande :

- que soit individualisé le montant qui est prévu au Budget Primitif,
- que soit signée une convention d'objectifs entre le CAS et le SICOVAD.

Il est rappelé que le taux de subvention est passé en 2015 de 1 à 1,02 % de la masse salariale brute de l'année n-1 hors charges patronales, comme proposé par les Elus lors de l'Assemblée Générale du CAS qui s'est déroulée le 15 novembre 2014, à la condition que les agents retraités cotisants puissent bénéficier des mêmes avantages que les agents actifs cotisants, et ce, dès le 1^{er} janvier 2015.

Le montant 2021 est de **38 896,11 €**.

Il est proposé d'autoriser le Président à verser dès à présent cette subvention.

Les délégués acceptent à l'unanimité cette proposition.

5 – Tableau des effectifs

Pour faire suite aux dernières évolutions de l'organigramme et des postes du SICOVAD, il est nécessaire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs. L'actualisation précédente date du 14 octobre 2020.

Il est proposé d'actualiser la liste des postes pourvus et non pourvus comme suit, avec effet immédiat :

- Création et suppression de poste liées aux avancements de grade et à la promotion, conformément au tableau ci-après
- Création et suppression de poste liées à une mutation et à des départs à la retraite suivis de recrutements d'agents sur des grades différents (ou en l'absence de recrutement)
- Suppression d'1 poste du fait de la stagiairisation d'un agent sur un autre grade (via agrément L4139-2 du Code de la défense)

Il est précisé qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, les fonctions ouvertes peuvent être exercées par des contractuels dans les conditions fixées aux articles 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (tels qu'ils pourraient également être modifiés par les décrets d'application de la loi de transformation de la fonction publique à paraître).

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DU SICOVAD - AVEC EFFET A PARTIR DU 01/06/2021 (voir dates détaillées)

CADRE D'EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	QUOTITE TEMPS DE TRAVAIL	SITUATION ACTUELLE		SITUATION NOUVELLE			
				EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU / NON POURVU	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU / NON POURVU	DATE D'EFFET	COMMENTAIRES
Attaché territorial	Attaché Territorial Principal	A	TC	2	P (2)	2	P (2)		
	Attaché Territorial	A	TC	1	P (1)	1	P (1)		
Ingénieur	Ingénieur Principal	A	TC	1	P (1)	1	P (1)		
	Ingénieur	A	TC	1	P (1)	1	P (1)		
Rédacteur	Rédacteur Principal 1ère classe	B	TC	0	0	1	P (1)	01/06/2021	Création de 1 poste aux fins d'avancements de grade
	Rédacteur Principal 2ème classe	B	TC	2	P (2)	1	P (1)	01/06/2021	Suppression d'1 poste pour cause d'avancement de grade
	Rédacteur	B	TC	1	P (1)	1	P (1)		
Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	C	TC	2	P (2)	2	P (2)		
	Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	TC	6	P (6) NP (0)	6	P (6)		
	Adjoint administratif territorial	C	TC	3	P (3)	3	P (3)		
			TNC (20h)	1	P (1)	1	P (1)		
Technicien	Technicien principal 1ère classe	B	TC	2	P (2)	2	P (2)		
	Technicien principal 2ème classe			2	P (2)	1	P (1)	01/02/2021	Suppression d'un poste suite à un départ à la retraite non remplacé
	Technicien	B	TC	0	P (0)	0	0		Suppression d'1 poste pour cause d'avancement de grade
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	C	TC	3	P (3)	3	P (3)	01/01/2021	Poste créé pour le remplacement d'un agent partant à la retraite (concomitamment, le poste du titulaire sortant est supprimé - ATTP1)
	Agent de maîtrise	C	TC	3	P (3)	3	P (3)		
Adjoint technique	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TC	32	P (32)	32	P (31)	01/07/2021 (x3) 01/05/2021 01/01/2021 01/02/2020 20/03/2021	Création de 3 postes aux fins d'avancement de grade Suppression de 1 poste pour cause de départ à la retraite (et remplacement assuré sur un autre grade) Suppression d'1 poste du fait de la stagiarisation d'un agent sur un autre grade (via agrément L4139-2 du Code de la défense Suppression de 2 postes suite départs à la retraite (dont 1 compensé par stagiarisation sur ATT en début d'année)
			TNC (21h30)		P (1)		P (1)		
	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TC	33	P (33)	31	P (31)	01/07/2021	Création de 4 postes aux fins d'avancements de grade Suppression de 3 postes pour cause d'avancement de grade Suppression de 2 postes suite départs à la retraite (dont 1 compensé suite stagiarisation en début d'année sur ATT) Suppression d'1 poste suite mutation (compensé par stagiarisation en début d'année sur ATT)
					NP (0)		NP (0)		
					TNC		0		0
	Adjoint technique territorial	C	TC	31	P (31) NP (0)	26	P (26)		Suppression de 4 postes pour cause d'avancement de grade Suppression d'un poste suite au départ d'un agent (radié des cadres, non encore compensé)
Total situation actuelle =				126		118			
(dont non pourvus)				0		0			

Les délégués acceptent à l'unanimité cette proposition.

6 – Projet Razimont

Suite à l'attribution de la maîtrise d'œuvre par le Comité syndical du 9 décembre 2020, le projet Razimont avance à bon rythme, avec un portage partagé entre les élus (président et premier vice-président) et les services du SICOVAD.

Un comité spécifique sera proposé à la rentrée aux délégués pour leur présenter l'avancement du projet (fin septembre 2021).

Dans le cadre des diverses démarches administratives liées au projet, les services et le maître d'œuvre élaborent des dossiers devant recevoir la signature du président. Afin de faciliter la prise de décision et de fluidifier ces démarches, dans le strict respect de ce que permet le Code général des collectivités territoriales et en complément de la délibération C30/2020, il est donc proposé d'autoriser le président à :

- Signer et déposer tout dossier administratif nécessaire à la conduite du projet, auprès des administrations nationales ou locales et leurs organismes annexes ;
- Signer toute demande d'autorisation formulée auprès des services, administrations, organismes, structures publiques ou privées pour la conduite du projet ;
- Signer toute convention nécessaire à la bonne conduite du projet et des travaux afférents ;
- Signer et déposer toute demande de subvention pour financer le projet (études et investissements), auprès de tout partenaire potentiel identifié par les services (Europe, Etat, ADEME, Agences de l'eau, agences nationales, collectivités territoriales ou locales, entreprises privées...).

Les délégués acceptent à l'unanimité les propositions.

7 – Information Conteneur Tour

Dans le cadre de sa politique de communication, le SICOVAD souhaite promouvoir le tri des emballages et plus spécifiquement celui des emballages verre. Il reste en effet encore 6kg de verre par habitant et par an dans la poubelle d'ordures ménagères d'un habitant du SICOVAD.

Pour ce faire, la collectivité a recours à l'art depuis plusieurs années afin de mettre en avant les conteneurs à verre destinés à recevoir les bouteilles, pots et bocaux en verre. Cette action permet de communiquer différemment sur le sujet mais aussi de rendre le point d'apport attractif.

Ces personnalisations devraient permettre d'augmenter les tonnages collectés, afin de poursuivre la hausse constante des tonnages sur le territoire ces dernières années (+8,20% depuis 2017).

Pour cette année, le SICOVAD, en partenariat avec l'association R-PLAY, a mis en place un nouveau projet : le Conteneur Tour 2021. Cette opération vise à customiser 20 conteneurs à verre qui sont ensuite placés dans 20 communes du SICOVAD. La mise en place du conteneur s'accompagne d'une animation sur le tri du verre auprès des jeunes

ou du grand public de chaque commune, en partenariat avec le recycleur O-I situé à Gironcourt-sur-Vraine.

Le Conteneur Tour se déroulera pendant toute la période estivale. Pour le moment, 10 communes ont bénéficié d'un conteneur customisé.



Elisabeth LASSERONT : Ces conteneurs customisés sont très prisés. Je me suis rendue à une réunion sur le plateau de la Justice et ils se plaignaient un peu de ne pas avoir droit eux aussi à ce type de conteneur. Avez-vous prévu d'en placer sur ce quartier ou sur d'autres quartiers prioritaires de la ville d'Epinal ?

Philippe CLAUDON : Nous n'avons encore pas prévu d'en placer sur le plateau de la justice. Nous avons de plus en plus de demandes sur ce que vous soulignez.

Elisabeth LASSERONT : Vous m'aviez indiqué que nous pouvions éventuellement dire aux jeunes de se rapprocher du SICOVAD, qu'ils pouvaient même mener un projet de customisation sur de l'existant.

Philippe CLAUDON : On pourrait même aller plus loin, dans les écoles par exemple. C'est quelque chose qui fonctionne, donc il ne faut pas se limiter. Donc nous pouvons y réfléchir. N'hésitez pas si vous avez des demandes, à les renvoyer vers le SICOVAD. Il y a aussi l'investissement dans les conteneurs à verre à prendre en compte. Mais l'objectif est qu'il n'y ait plus de verre dans les OMR. 6,5 % depuis le 1^{er} janvier c'est plutôt bien.

Denis HARPIN : Lorsque l'association R-PLAY se déplace, ils sont dédommagés ?

Philippe CLAUDON : C'est une prestation artistique, ils sont payés. Il y a eu un effort financier de la part de l'association car il ne s'agit pas de customiser qu'un seul conteneur. Et le tout est quasiment financé par O-I.

Denis HARPIN : Combien coûte une prestation ?

Maxime DUFOUR : C'est 900 € par conteneur et le partenariat négocié avec O-I c'est à hauteur de 15 000 €. Donc nous couvrons 15 000 € sur 18 000 €. C'est plutôt une bonne opération pour le SICOVAD. Au final c'est 3 000 € de coût supporté par la collectivité.

Philippe CLAUDON : C'est un coût relativement faible pour le SICOVAD mais qui a un gros impact.

Denis HARPIN : Donnez-vous une thématique à l'artiste ?

Philippe CLAUDON : Non, nous n'intervenons pas. Il faut que cela reste libre.

8 – Information portes ouvertes

Suite au succès de la première édition de 2020, le SICOVAD a de nouveau ouvert ses portes à l'ensemble de ses usagers le samedi 26 juin de 10h à 17h non-stop, au 4 allée St Arnould à EPINAL.

Cette journée a permis au public de venir découvrir le fonctionnement du syndicat intercommunal de collecte et de valorisation des déchets. Des agents échangeront sur leurs savoir-faire pendant que d'autres sensibiliseront sur la nécessité de réduire et de trier ses déchets.

Au programme, des ateliers « découverte » :

- Vis ma vie de chauffeur/ripeur
- Friperie (vente de vêtements d'occasions avec l'Association AMI)
- CLEAN WALK (départ de la marche propre organisée par l'Association Rando'Nett et Génération Planète Verte)

Mais aussi des ateliers « informations » :

- Tout faire soi-même (cosmétique, produits d'entretien, meubles...)
- Incollable sur le tri et le recyclage
- Biodéchets et p'tites bêtes (lombricompost, compost, poules...)
- Mécanique et camions

Sur inscriptions et malgré le contexte sanitaire, ce sont 400 personnes qui ont pu rencontrer les agents du SICOVAD et découvrir les missions assurées par ces derniers.



Elisabeth LASSERONT : Les cleanwalk sont organisées uniquement à l'occasion des portes ouvertes ou le SICOVAD en organise d'autres dans l'année ?

Maxime DUFOUR : Cela se fait à l'initiative d'associations ou de groupes d'amis/d'étudiants. Le SICOVAD intervient uniquement sur du prêt de matériel. Ça fonctionne très bien, à tel point qu'il a fallu doubler le nombre de kits

9 – Evolution des tonnages, tri, verre – Bilan ECT

Evolution des tonnages

Le suivi des tonnages chaque fin de mois est essentiel pour le SICOVAD, puisqu'il permet de se situer sur la consommation budgétaire des crédits afférents aux différentes dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets. Il est également un excellent indicateur sur les performances de tri des habitants du territoire, pour mesurer l'efficacité des politiques de sensibilisation des usagers par les équipes du SICOVAD.

Au 31 mai 2021, les chiffres sont les suivants :

Tonnages (mai 2021) :

- Ordures ménagères résiduelles : -0,40% // 2020 et -3% // 2019
- Collecte sélective : +18% // 2020 et +8% // 2019
- Verre : +8,2% // 2020 et +6% // 2019

Bilan intermédiaire des ECT

L'évolution des tonnages de la collecte sélective de près de 18% par rapport à 2020 est à relativiser puisqu'à l'époque le premier confinement démarrait et il avait été constaté une chute sans précédent du geste de tri. Mais les 8% de hausse par rapport à 2019 viennent confirmer un « frémissement » sur le sujet, encourageant pour les mois qui arrivent.

Ce constat est également confirmé par les équipes porte-à-porte : les agents de collecte et chauffeurs font état d'une progression notable des sacs jaunes présentés, que ce soit en nombre ou en poids.

Hervé POIRAT : Le constat que je peux faire au centre-ville d'Epinal c'est qu'il y a des personnes qui font l'effort de remplir leurs sacs jaunes mais qui au final, les mettent dans le conteneur OMR parce que souvent, il n'y a plus de place dans le bac de tri.

Anne GIRARDIN : C'est vraiment un constat général, nous sommes en manque de sacs jaunes.

Philippe CLAUDON : Equiper les usagers en bacs jaunes, c'est un vrai coût d'investissement. Il faut être prudent par rapport à ça d'autant plus qu'il faudra les mettre là où c'est nécessaire. C'est à l'étude. Nous avons engagé avec des élus d'Epinal, un groupe de travail de réflexion. Nous allons tout mettre à plat : où est ce que ça marche bien, un peu moins bien ou pas du tout. Nous avons déjà eu 2 réunions à ce sujet. Cette étude nous l'avons également lancée sur Golbey dans le quartier du Haut du Gras. J'ai également eu une demande de Monsieur le maire de Remiremont. Et les sacs jaunes en font parties. Les « gros tas » de sacs jaunes aujourd'hui posent problème. C'est tout de même normal, je rappelle que l'évolution des consignes de tri date seulement de janvier 2021.

Hervé POIRAT : Il y a une autre réflexion à mener sur le sac jaune. Le fait qu'aujourd'hui nous pouvons y mettre presque tout à l'intérieur, l'été nous avons un développement d'asticots dans ces sacs, ce qui n'existait pas avant. Ça pourrait être un frein au tri sélectif.

Philippe CLAUDON : J'ai souvent des demandes des communes qui me disent qu'il faudrait ajouter des bacs jaunes. Je ne dis pas non, je pense qu'il faudra que l'on y vienne. Simplement cela à un coup d'investissement très important. Je le verrais plutôt en point d'apport volontaire, en mettant à disposition un endroit où les gens pourront y déposer leurs sacs jaunes. Je pense qu'il faut le favoriser.

Donc l'effet ECT fonctionne bien, il ne faut surtout pas ralentir cette dynamique. Fin 2021/début 2022, nous allons travailler sur une réorganisation des collectes, notamment les collectes de sacs jaunes.

Hervé POIRAT : Nous ne pourrions pas mettre des compacteurs de sacs jaunes ?

Philippe CLAUDON : Si les déchets sont imbriqués par exemple, nous risquons d'avoir des refus de tri, ça ne passera pas chez CITRAVAL.

Jean-Luc THIERY : Concernant les horaires de ramassage, nous devons sortir nos bacs le mardi soir pour un ramassage le mercredi. Sauf que maintenant le mercredi, ils passent très tard. Il faudrait voir peut-être pour que l'on puisse les sortir le lendemain. Avant ils passaient très tôt le mercredi matin mais maintenant c'est l'inverse.

Philippe CLAUDON : Il faut que l'on regarde. Encore une fois il y a de l'échange.

Philippe CLAUDON présente un tableau avec des données chiffrées.

Denis HARPIN : Est-ce que ces chiffres vont permettre de tenir le budget que nous avons fait ?

Philippe CLAUDON : Il est un peu tôt pour le dire mais sur les tendances de budget nous sommes globalement sur ce que nous avons prévu. Nous allons terminer avec un budget négatif, c'était prévu mais nous sommes plutôt sur une bonne surprise en verre et en tri. Donc ça veut dire que nous allons quand même diminuer les coûts. Pas suffisamment pour être à l'équilibre fin 2021, on va réduire le déséquilibre mais nous sommes plutôt sur une très bonne tendance.

Hervé POIRAT : Les molock c'est bien ce qu'il y a en centre-ville, les conteneurs enterrés ?

Philippe CLAUDON : C'est bien cela.

Hervé POIRAT : Il y a un petit souci, nous avons beaucoup de graisse tout autour. Est-ce que c'est étanche ? On me dit que c'est lorsque vous levez les conteneurs, il y a toutes les huiles qui coulent et c'est ce qui dégrade tout le tour. C'est plus dans le quartier des restaurants. Je pense que les restaurateurs mettent sans doute dans les sacs poubelles des huiles et lorsque les conteneurs sont levés, ça se répand partout sur la chaussée.

Philippe CLAUDON : Nous n'allons pas compenser une erreur volontaire d'un restaurateur qui met de l'huile dans les poubelles, par un aménagement au niveau du SICOVAD en installant des choses étanches par exemple. L'huile de cuisson d'un restaurateur doit être traitée dans une filière spécifique. Il peut y avoir aussi un autre phénomène sur Epinal, avec des eaux souterraines, qui ne sont pas très loin du molock et donc cela peut créer du « jus

de déchets ». Ça peut être ça aussi. Donc dans le groupe de travail avec Epinal ce sont par exemple des sujets qui reviennent.

10 – Communication des décisions

En vertu de la délibération C30/2020 adoptée lors du Comité syndical du 14 octobre 2020, autorisant le Président du SICOVAD à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il a été procédé à la prise des décisions suivantes :

Compte rendu des décisions

N° de décision	Date	Intitulé	Objet	Signataire
(Bureau) D22/2021	12/03/2021	Vente de 3 véhicules poids-lourds BCL	Vente de 3 véhicules poids-lourds de type BCL: 12 500 €, 15 225€ et 13 650 €.	P. CLAUDON
D23/2021	12/03/2021	Vente d'un véhicule poids-lourds	Vente d'un véhicule poids-lourds de type BCL: 9 500 €.	P. CLAUDON
D24/2021	12/03/2021	Convention électricité UGAP	Convention d'électricité pour la mise à disposition d'un marché de fourniture et d'acheminement d'électricité et services associés.	P. CLAUDON
D25/2021	12/03/2021	Contrat de déconstruction déchèterie TLV	Contrat avec l'entreprise Peduzzi TP pour la déconstruction de l'ancienne déchèterie de Thaon-les-Vosges.	P. CLAUDON
D26/2021	16/03/2021	Convention réemploi ABRI	Convention relative à l'activité de réemploi sur la déchèterie de Saint-Nabord.	P. CLAUDON
D27/2021	16/03/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec le collège Georges Clémenceau, afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D28/2021	19/03/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec Michaël EGIZIANO pour la copropriété située au 641 rue principale - 88190 SOCOURT, afin d'aider les habitants à réduire leurs déchets en détournant et revalorisant leurs biodéchets.	P. CLAUDON
D29/2021	25/03/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la Communauté d'agglomération d'Epinal (CAE) pour son équipement communautaire, crèche multi-accueil coccinelle, afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D30/2021	29/03/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la commune de Les Forges, afin d'aider les habitants à réduire leurs déchets en détournant et revalorisant leurs biodéchets.	P. CLAUDON
D31/2021	30/03/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec le Centre d'Accueil et d'Animations « Les Tronches », situé au 238 rue des Feches - 88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT, afin d'aider le centre à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D32/2021	12/04/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec le Relais de Vincey afin d'aider l'organisme à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D33/2021	13/04/2021	Convention conteneurs Tour 2021	Convention de partenariat pour le tri du verre avec l'entreprise O-I France.	P. CLAUDON
D34/2021	16/04/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la mission locale du Pays de Remiremont et de ses vallées, située au 26 rue Charlet - 88200 REMIREMONT, afin d'aider l'organisme à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D35/2021	16/04/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec le Camping Club Lac de Bouzey, situé au 19 rue du Lac - 88390 SANCHEY, afin d'aider le Camping à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D36/2021	22/04/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la maison de retraite Le Clos des Ecurieuls, située au 136 rue Gérard Grivet - 88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS, afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D37/2021	29/04/2021	Convention de location de véhicule	Convention de location d'une BOM avec la commune de Golbey.	P. CLAUDON
D38/2021	10/05/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec l'Institut Médico Educatif (IME) A. Dedecker, situé 4 rue de la Feuillée Dorothée - 88340 LE VAL D'AJOL , afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D39/2021	10/05/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec "Les Restos du Cœur", situé 1 rue Côte Cabiche - 88000 EPINAL, afin d'aider l'association à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D40/2021	10/05/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) "Les Images", situé 3 allée des Erables - 88000 EPINAL, afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D41/2021	17/05/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la résidence locative située au 295 rue des Etangs - 88390 GIRANCOURT représentée par Benjamin BECK, afin d'aider les habitants à réduire leurs déchets en détournant et revalorisant leurs biodéchets.	P. CLAUDON
D42/2021	20/05/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la copropriété située au 5 rue Saint Oger - 88000 DEYVILLERS représentée par Stéphanie VUIDEPOT, afin d'aider les habitants à réduire leurs déchets en détournant et revalorisant leurs biodéchets.	P. CLAUDON
D43/2021	02/06/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la commune de Dogneville représentée par Mireille CLAUDE-PITET, pour les déchets biodégradables du cimetière et les services techniques de la commune.	P. CLAUDON
D44/2021	02/06/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec l'entreprise Moustache Bikes représentée par Mathieu RICHARD, afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D45/2021	02/06/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat, projet d'initiative et de communication (PIC) "Tes au Vert".	P. CLAUDON

D46/2021	02/06/2021	Convention de partenariat - EVODIA	Convention de partenariat pour l'installation et l'utilisation de sites de compostage partagés.	P. CLAUDON
D47/2021	08/06/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec l'agence Vosgelis d'Epinal pour le site de compostage situé au 17 allée Victor Hugo - 88150 THAON-LES-VOSGES, afin d'aider les habitants à réduire leurs déchets en détournant et revalorisant leurs biodéchets.	P. CLAUDON
D48/2021	08/06/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec l'agence Vosgelis de Remiremont pour le site de compostage situé au 22 rue du Pré Paré - 88200 REMIREMONT, afin d'aider les habitants à réduire leurs déchets en détournant et revalorisant leurs biodéchets.	P. CLAUDON
D49/2021	14/06/2021	Convention partenariat ABCDE	Convention de partenariat avec la société ABCDE pour l'apport et la valorisation de biodéchets issus d'une collecte sélective.	P. CLAUDON
D50/2021	15/06/2021	Tarifs 2021	Mise à jour des tarifs 2021.	P. CLAUDON
D51/2021	15/06/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la commune de Portieux pour le site de compostage collectif et partagé situé au 34 rue Maurice Coindreau - 88330 PORTEUX, afin d'aider les habitants à réduire leurs déchets en détournant et revalorisant leurs biodéchets.	P. CLAUDON
D52/2021	15/06/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la commune de Portieux pour le site de compostage collectif et partagé situé rue de la Verrerie - 88330 PORTEUX, afin d'aider les habitants à réduire leurs déchets en détournant et revalorisant leurs biodéchets.	P. CLAUDON
D53/2021	17/06/2021	Convention poulailler collectif	Convention de mise à disposition d'un poulailler collectif avec le collège Louis Pergaud, situé 2 rue Charles Lefrançois - 88330 CHATEL-SUR-MOSELLE, afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets.	P. CLAUDON
D54/2021	17/06/2021	Convention compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec le Collège Louis Pergaud situé 2 rue Charles Lefrançois - 88330 CHATEL-SUR-MOSELLE, afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D55/2021	22/06/2021	Convention de compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec le CFR de Gugnécourt situé 265 Grande Rue, afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D56/2021	22/06/2021	Convention de compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la gendarmerie de Thaon-les-Vosges située 2 rue Jean-Marie Compas, afin d'aider l'établissement à réduire ses déchets en détournant et revalorisant ses biodéchets.	P. CLAUDON
D57/2021	29/06/2021	Convention de compostage collectif	Convention de partenariat de compostage collectif avec la commune d'Uzemain pour le site de compostage collectif situé 11 rue du Centre - 88220 UZEMAIN, afin d'aider les habitants à réduire leurs déchets en détournant et revalorisant leurs biodéchets.	P. CLAUDON
(Bureau) D58/2021	30/06/2021	Vente BOM	Vente d'un véhicule poids-lourds de type BOM : 11 394 €.	P. CLAUDON
D59/201	30/06/2021	Vente BOM	Vente d'un véhicule poids-lourds de type BOM : 6 382 €.	P. CLAUDON

Questions diverses

David DIRAND : C'est une question d'une coiffeuse, avez-vous des débouchés pour tout ce qui est lié aux cheveux ?

Maxime DUFOUR : Il y a des filières de reprise spécifique. Nous ne la gérons pas en interne mais il est vrai que nous avons déjà mis en avant ces opérations sur Epinal et Remiremont. C'est une filière spécifique propre aux professionnels des cheveux. Nous pourrions lui donner des contacts.

Aucune autre question étant soulevée, le Président remercie l'ensemble des délégués et la séance est levée à 18h40.